

Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats

Réf. ACH0041

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable d'exercer, de façon occasionnelle ou régulière, des missions d'achats.

A l'issue des épreuves de certification (cf. modalités d'évaluation), le bénéficiaire sera amené à valider les compétences suivantes :

- Organiser la collecte, analyser et définir les besoins d'achats de l'entreprise
- Rechercher, identifier et sélectionner les fournisseurs
- Réaliser les achats de biens ou services
- Gérer, suivre, contrôler des commandes et achats

Prérequis nécessaires

Avoir une activité professionnelle liée aux achats de l'entreprise ou avoir une connaissance de la culture entreprise et plus particulièrement de la relation fournisseur

Public concerné

Pour tout collaborateur amené à exercer des missions d'achat, de façon occasionnelle ou régulière

Contenu pédagogique

Organisation de la collecte, analyse et définition des besoins d'achat de l'entité :

- Définition du besoin de manière exhaustive, explicite et objective (Matrice ACDE)
- Identification des risques et contraintes internes
- Constitution du cahier des charges

Recherche, identification et sélection des fournisseurs :

- Les outils de recherche de fournisseurs
- Définition des critères adaptés pour la sélection des fournisseurs (RFI, demande d'information, questionnaire)
- Analyse et évaluation fournisseurs critères hors prix (notation multicritères)

- Diffusion du besoin : la consultation (RFP, l'appel à projet, appel d'offre, ...)
- Les méthodes d'analyse de coûts pour comprendre les offres
- Analyse et évaluation des offres reçues
- Identification des contraintes externes
- Identification des fournisseurs répondant aux besoins

Réalisation de l'achat de biens ou services :

- Préparation et conduite d'une négociation
- Définition des éléments à négocier
- Définition des objectifs, des meilleures solutions de repli
- Recherche de marges de manoeuvre et des leviers
- Préparation des argumentaires, anticipation des réponses possibles et recherche de paradés
- Contractualisation avec le fournisseur retenu
- Les différents types de contrat et les clauses principales
- Identification des éléments à préciser dans le contrat pour sécuriser la fourniture du bien ou service

Gestion, suivi et contrôle des commandes et achats

- Connaissance du processus achats complet de l'entreprise (Procure to pay)
- La procédure de gestion des stocks de l'entreprise
- La création de la demande d'achat, le traitement et l'autorisation de la demande
- La création du bon de commande ou d'achat
- La réception des marchandises, l'évaluation de la conformité à la commande
- La réception de la facture, le rapprochement et le traitement de la facture
- Le règlement du paiement
- Le suivi et l'analyse de la performance fournisseur
- La cotation fournisseur

Passerelles : Inexistantes

Durée

4 jours pour un total de : 28 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 8 avril 2025 - Page 2/4

- 21 mai au 17 juin 2025 à Saintes : 1520.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 3 - Maxi : 10

Intervenants

Formateur consultant sélectionné par la CCI pour son expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences interentreprises. Mise en situation pratique à l'aide d'études de cas, d'exercices filmés et débriefing en groupe

Equipements pédagogiques : vidéo projection - paperboard –comescope - tableau interactif

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluer les connaissances initiales des stagiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l'acquisition des connaissances. Après la formation, évaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + de 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Modalités de certification : Attestation de fin de formation et certificat de réalisation

Modalités d'accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s'engage à accueillir les publics handicapés sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaire à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l'aide du réseau idoïne

Indicateurs-clés de la formation

indicateurs-clés de la formation nombre de bénéficiaires formés 2021-06/2023: 17

Taux de satisfaction : 76.67%

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 8 avril 2025 - Page 3/4

Nombre d'avis : 5

La CCI Charente-Maritime se réserve le droit d'adapter les informations de cette fiche.

La CCI Charente-Maritime est un organisme de formation enregistré sous le numéro 75 17 02698 17, certifié Qualiopi.

Contact : competencesetformation@charente-maritime.cci.fr - 05 46 84 70 92 ou 05 46 00 53 85 - www.competencesetformation.fr

Consultez les CGV dans la rubrique Infos Pratiques sur le site www.competencesetformation.fr

Fiche pédagogique éditée le 8 avril 2025 - Page 4/4